

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18976 - 73ÈME ANNÉE

En France, l'austérité ne s'applique pas aux dépenses de guerre

De l'argent pour les marchands de canon, pas pour les services publics

En essayant de lancer 12 missiles vers la Syrie, le gouvernement a dépensé autant que pour construire un lycée. Ceci rappelle que l'argent est là pour que la population bénéficie d'un service public doté de moyens humains et financiers suffisants, mais qu'il est utilisé pour faire la guerre au grand bénéfice des patrons de l'industrie de l'armement.

Le gouvernement mène une politique de casse des services publics. C'est une opinion très largement partagée par les syndicats, les fonctionnaires et de nombreux usagers. La suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, la perspective de remise en cause du statut du fonctionnaire et le remplacement des agents titulaires par des contractuels soumis à la loi El-Khomri et aux Ordonnances Macron sont le point de départ d'une grande mobilisation.

L'argument invoqué par le gouvernement est d'ordre financier. Il veut réduire les dépenses publiques. C'est un choix politique dicté par une fiscalité de classe. Comme le but est de dédouaner au maximum les plus riches de leur contribution envers l'État qui leur permet de mener leur train de vie, les impôts payés par cette classe sont en baisse. Les recettes diminuent, et par conséquent les dépenses suivent la même tendance.

Mais pour faire la guerre, il n'est pas question d'austérité. Dans la nuit de vendredi à samedi, la France a participé aux bombardements visant la Syrie. Inévitablement doit se poser la question du coût de cette opération.

Pour cette attaque, le président de la République, chef des armées, est responsable de l'ordre qui a permis d'engager des navires de guerre, des bombardiers et des avions d'escorte. L'objectif était de lancer

des missiles vers des cibles situées en Syrie.

Inutile et illégal feu d'artifice

Concernant les bombardiers, le prix unitaire d'un missile tiré par un Rafale est de 850.000 euros. 9 ont tenté d'atteindre la Syrie.

Le missile naval MdCN tiré depuis les bateaux coûte encore plus cher. Il est dérivé du précédent, et à une portée étendue à 1.000 kilomètres. Selon la loi de Finances 2015, le prix de cette arme de destruction avoisine les 3 millions d'euros. 3 ont été tirés de bateau de guerre. Sachant qu'officiellement 12 missiles ont été tirés au total, cela fait donc un feu d'artifice à 17 millions d'euros. Une expression tout à fait adaptée car fort heureusement, aucune de ces armes n'a pu faire de victime. Tous les missiles Made in France ont été interceptés par la défense anti-aérienne syrienne, explique le gouvernement à Damas. Rappelons que ce bombardement est totalement illégal sur le plan du droit international. La France, tout comme la Grande-Bretagne et les États-Unis sont pourtant signataires de la Charte des Nations-Unies qu'ils ont décidé de piétiner en attaquant un État souverain.

L'échec est dur pour les marchands de canon français, qui comptaient

sans doute sur cet acte de guerre pour faire une opération publicitaire. En effet, l'attaque contre la Syrie a permis de tester en condition réelle une arme tirée depuis un bateau. Libération du 14 avril précise en effet ceci :

« C'est la première fois que ce type de missile est employé depuis sa mise en service dans les armées françaises », a fait valoir le chef d'état-major français, le général François Lecointre. Paris rejoint ainsi le club fermé des pays disposant, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie, de missiles de croisière embarqués sur des bâtiments de guerre. Ce nouvel armement est « stratégique car cela veut dire qu'à l'avenir les Français pourraient le cas échéant, si la situation chimérique se présentait à nouveau, opérer tout seuls », commente François Heisbourg, président de l'IISS (International Institute for Strategic Studies) ». Actuellement, la France tente de vendre à la Pologne des sous-marins équipés de ce missile.

Le prix d'un lycée

À cela s'ajoute le coût de l'heure du vol du bombardier, l'avion Rafale, 15.000 euros rien que pour l'entretien. En ajoutant le carburant et les autres nécessités, les estimations font état de plus de 30.000 euros.

Cela doit être multiplié par le nombre d'avions utilisés sans oublier d'y ajouter d'autres aéroplanes de guerre chargés d'escorter les bombardiers. Et il ne faut pas non plus oublier le prix de l'entretien du bateau qui a visé la Syrie.

Cette attaque est intervenue quelques jours après la visite du prince héritier de la famille régnante en Arabie Saoudite. La France est un des principaux fournisseurs de la coalition sous direction de ce pays qui intervient dans la guerre civile au Yémen. Cette guerre meurtrière a permis à l'industrie française de

l'armement de pouvoir tester le char Leclerc en condition de guerre. Vendu à prix d'or, ce blindé est utilisé par l'armée des Emirats arabes unis. C'est le seul client à l'export de ce modèle de char.

Rappelons aussi que lors de ces visites dans d'autres pays, le président de la République agit aussi comme un VRP pour vendre des armes. C'est l'affaire du Rafale, un avion invendable ailleurs qu'en France que Paris tente de faire acheter par l'Inde après l'échec retentissant d'une telle tentative au Brésil.

C'est donc une différence de traite-

ment manifeste au bénéfice de l'industrie de l'armement. Avec tout l'argent dépensé pour lancer 12 missiles vers la Syrie, il y a de quoi financer la construction d'un lycée notamment. L'austérité en France ne s'applique pas aux marchands de canon.

M.M.

Pourquoi une telle attaque a-t-elle été commise ?

Syrie : l'enjeu de la reconstruction et les bombardements occidentaux

En Syrie, le gouvernement et ses alliés sont en train de gagner la guerre civile. Se pose alors la question de la reconstruction à la suite d'un conflit dont la résolution ne doit rien aux dirigeants occidentaux. Le bombardement de la semaine dernière peut alors apparaître comme le message de dirigeants qui rappellent que les majors occidentales veulent aussi avoir leur part dans les grands chantiers qui se préparent.

La guerre en Syrie touche à sa fin. Elle va se conclure sur la victoire du gouvernement syrien soutenu par ses alliés : Russie, Iran et Turquie. Une coalition occidentale est également impliquée dans le conflit. Mais manifestement elle n'a pas misé sur le bon cheval. En effet, les pays de l'OTAN voulaient la chute du gouvernement syrien. Ils n'ont donc pas agi en conséquence pour contrecarrer la montée en puissance des groupes terroristes. Sachant que l'État syrien est en première ligne face à cette menace, les dirigeants occidentaux ne l'ont pas soutenu et l'ont combattu.

Ce contexte interpelle sur l'affaire qui a déclenché les bombardements occidentaux. En effet, il s'agit d'une attaque aux gaz de combat sur une population civile. Voici plusieurs années, les armes chimiques sous contrôle syrien ont été démantelés sous contrôle international. De plus, dans les zones reconquises, la retraite des terroristes a été parfois tellement précipitée qu'ils n'ont pas eu le temps de détruire les installations de production d'armes chi-

miques en leur possession. De quoi instituer un doute suffisamment sérieux pour que le secrétaire général de l'ONU demande qu'une enquête internationale impartiale détermine les responsabilités de l'attaque au gaz contre des civils.

Mais sans attendre le début de cette enquête, la France aux côtés des États-Unis de Trump et de la Grande-Bretagne ont attaqué la Syrie. Plusieurs lieux ont été bombardés par des missiles.

La première réaction concrète de la Russie à cette attaque a été symbolique. Une délégation de chefs d'entreprise russes a atterri le lendemain des bombardements à Damas. Car pour la Russie et ses alliés, l'essentiel est désormais d'aider la Syrie à se reconstruire. Ce sont des chantiers immenses.

Mais cette fois, la situation est bien différente de celle suivant l'invasion de l'Irak par des armées de l'OTAN en 2003. Les entreprises occidentales ne pourront pas se partager le gâteau.

En effet, les pays de l'OTAN ont refusé de soutenir le gouvernement syrien. Il est donc logique qu'au

moment de solliciter une aide pour se reconstruire, la Syrie se tourne vers ses alliés. Voilà de quoi inquiéter les majors occidentales qui risquent là de voir leur passer sous le nez d'importants contrats. En effet, les dirigeants de l'OTAN ont voulu profiter du conflit pour rééditer en Syrie l'installation d'un gouvernement pro-occidental comme en Afghanistan et en Irak. Ils se sont donc mis hors-jeu eux-mêmes de la résolution du conflit. D'où la nécessité de revenir dans la course pour rappeler à Damas que les entreprises occidentales veulent aussi leur part du gâteau de la reconstruction. En bombardant de manière aussi précipitée, Washington, Paris et Londres n'ont-ils pas voulu rappeler qu'il ne faudra pas les oublier une fois que les engins de chantier auront remplacé les armes ?

M.M.

Edito

Assises des Outre-mer : le PCR seul parti à faire des propositions

Ce soir à 17 heures 30 a lieu une conférence à l'Université. Elle sera tenue par Elie Hoarau, président du PCR, Paul Hoarau, journaliste, Wilfrid Bertile, ancien député et Jack Gautier, ancien magistrat. Elle s'intitule « Regards croisés sur la départementalisation ». Ce sera l'occasion de revenir sur le bilan de la loi du 19 mars et les perspectives pour La Réunion 72 ans après l'abolition du statut colonial.

Cet événement rappelle aussi que l'importance d'un parti politique ne se mesure pas que sur un plan électoral. La loi du 19 mars marque un changement fondamental. Un peuple colonisé réussit à obtenir les mêmes droits que le colonisateur. Mais ce qui devait s'appliquer dès le 1er janvier 1947 ne l'a pas été. Il a fallu se battre pendant plusieurs décennies pour que l'égalité sociale soit obtenue. C'est un combat que les communistes ont mené courageusement alors même qu'ils n'avaient plus aucun élu. C'était la décision du pouvoir, qui avait organisé la fraude électorale.

Ce climat de répression n'empêchait pas le PCR de travailler à proposer un projet pour La Réunion. Cette culture de la proposition s'est de nouveau traduite lors des Assises des Outre-mer. Elle a été rappelée le 10 avril dernier lors de la conférence-débat du Professeur Oraison sur le « Triptyque institutionnel du sénateur Paul Vergès ». Le Professeur Caffarelli a ainsi indiqué que le PCR a été le seul parti à La Réunion à présenter des propositions lors des Assises des Outre-mer. Ce fait rappelle que pour les communistes, l'objectif d'une organisation politique est de répondre aux problèmes de la population, et cela ne se règle pas dans une élection.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Jacky The Seng nouveau conseiller municipal de Saint-André

Dans un communiqué daté de vendredi, Jacky The Seng informe la population qu'il siègera dans le Conseil municipal de Saint-André à compter de demain.

« Je tiens à vous informer que Madame Taillée Edith, conseillère municipale de Saint-André, ayant démissionné de son mandat, je suis appelé à lui succéder.

Après concertation et accord avec mes camarades de la Section PCR, j'ai pris la décision d'intégrer le conseil et d'assumer pleinement mes responsabilités d'élu municipal. Membre du PCR, je siégerai bien évidemment dans l'opposition, mais de manière constructive pour l'intérêt général de la commune et de sa population.

Le conseil municipal se réunira mercredi 18 avril 2018 à 17 heures »



Di sak na pou di

Tampon : même les embouteillages sont politiques

Comme beaucoup de Réunionnais, j'avais été stupéfait d'entendre il y a quelques mois le président de la Région Réunion dire « il n'y aura plus rien pour Saint-Pierre ! » suite à sa fâcherie avec Michel Fontaine.

Je croyais que c'était des paroles en l'air : quelque chose dit sous le coup de la colère.

Car l'argent des projets n'est pas l'argent de Didier Robert. C'est l'argent de tous les Réunionnais. La Région ne doit pas faire son triage entre ceux qui auront et ceux qui n'auront pas à cause de leurs idées politiques. Ce serait anti-républi-

cain.

Alors, l'abandon du jour au lendemain par la Région du projet de route du Géranium et la critique du projet par Nathalie Bassire me posent question.

La route du Géranium est un projet régional.

Nathalie Bassire est conseillère régionale.

Comment critique-t-elle un projet qu'elle a elle-même voté ? Comment la Région peut abandonner son propre projet juste parce que M. Robert et Mme Bassire n'aiment pas le maire du Tampon ?

On dirait bien que c'est reparti pour

un tour : en 2008, Didier Robert avait déjà abandonné la rocade de Tampon qui évitait les embouteillages. 40 millions d'euros évaporés juste parce que la rocade était un projet TAK-Vergès.

Comme la plupart des gens, je ne fais pas de politique. Mais j'en ai marre des embouteillages. Alors je voudrais que ces querelles de marmailles s'arrêtent et que les projets soient réalisés par des hommes politiques responsables.

Eric Artémise

In kozman pou la rout

« Kont pa dsi lo zyé lé zot pou dormi »

Sa in kozman bann zantiyé é mi pans néna in in gran vérité ladan. Sa i fé pans amoin in moun l'aprè fé dor son pti baba épi li di lo baba : « Ou na ka fèrm lo zyé ! » é pou bien amontr sak i fo fèr, lo boug i fèrm son prop zyé, for mèm. Mé lo baba i brènn mèm pa son zyé, mèm pa bann ti poil i apèl bann sil. Kosa sa i amontr d'aprè zot ? Promyé z'afèr si in marmaye na poin somèy, ou i pé sèye fé dor ali mé ou lé zamé asiré gingn in bon rézilta vitman vitman-biensin in rézilta i konvien aou, pa ali ! Dézyèm zafèr ou i pé di galman in vérité sinp : kont dsi ou an promyé, kont pa dsi lé zot. I pé dir ankor : kont pa dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr é biensir sète-la sé in kozman rényoné. Alé ! Mi kite azot rofléshi la-dsi é ni artrouv li d'van. Sipétadyé ! Bréné : Sa té in vèrb nou téi ansèrv dann zé d'zasyète kasé. Kasé i kont mé bréné i kont pa. Bréné sé kan lo zasyète ou i pous i pas koté l'ot san kasé vréman mé i bouz a pène l'ot bout z'asyète an pasan.

Rencontre à Londres des chefs d'Etat du Commonwealth. Le Labour Party interpelle Theresa May :

« Il faut corriger le tort historique que la Grande-Bretagne a fait subir au peuple chagossien »

Le Comité de solidarité Chagos-La Réunion a rendu public hier une note d'information sur une rencontre des chefs d'État du Commonwealth à la veille de laquelle le Labour Party a mis sur la table la question de la déportation du peuple chagossien. Voici le contenu de cette note.



La rencontre du 7 février 2018 entre Jeremy Corbyn et la représentation chagossienne (Olivier Bancoult et Sabrina Jean) : un soutien déterminé.

Une rencontre des Chefs d'Etat du Commonwealth – il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée, pour la plupart de ses 53 membres, d'anciens territoires de l'Empire britannique – vient de s'ouvrir à Londres. Elle se tient du 16 au 20 avril. Un tel rassemblement des responsables gouvernementaux d'aussi nombreux et importants pays, à l'implantation géographique aussi diversifiée de par le monde, constitue un événement politique majeur de l'actualité internationale de cette année 2018. Le Premier ministre mauricien Pravind Jugnauth sera bien évidemment présent à Londres pour participer à cet événement. Au programme des rencontres figure un tête-à-tête entre Pravind Jugnauth et la Première ministre britannique Theresa May. La question brûlante des Chagos est l'un des

deux dossiers prioritaires, avec le Brexit, qui sera à l'ordre du jour entre les deux Premiers ministres (l'Express du 14 avril). "Brûlante", parce que nul n'ignore que le dossier du drame chagossien est en procédure d'examen par la Cour internationale de Justice, suite au vote de l'assemblée générale des Nations-Unies le 22 juin 2017. Le gouvernement de Londres se retrouve dans une position de moins en moins tenable, et Theresa May risque de faire l'amère expérience de son discrédit croissant face à ses pairs du Commonwealth. Il est fort probable que les Chagos vont faire l'objet de débats au cours de la semaine.

Depuis plusieurs mois, Olivier Bancoult, le dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos, avait pointé l'importance de ce rendez-vous à la

résonance internationale. Il s'en était entretenu le 7 février dernier à Londres avec le leader du Labour Party (parti travailliste) Jeremy Corbyn, qui lui avait confirmé le soutien qu'il apportait à la revendication chagossienne d'un retour et d'une réinstallation aux Chagos ("Témoignages" du 10 février 2018). Ce soutien vient de se concrétiser avec éclat par une déclaration en date du 12 avril provenant de la secrétaire aux affaires étrangères du parti travailliste, Emily Thornberry. Dans cette déclaration relayée par le "Guardian", elle enjoint la Première ministre britannique de saisir l'occasion des rencontres du Commonwealth pour « s'excuser pour les erreurs britanniques historiques » commises à l'encontre des Chagos et des Chagossiens. Non seulement « s'excuser » mais « les corriger » : « Nous devons écouter nos partenaires, en particulier ces 33 pays du Commonwealth – conduits par Maurice – qui ont voté en juin de l'année dernière la décision de déférer la Grande-Bretagne devant la Cour internationale de Justice. Et nous devons corriger le tort historique que notre pays a fait subir au peuple chagossien ».

Le combat continue pour Olivier Bancoult et les Chagossiens, encouragés par des soutiens qui s'élargissent et se renforcent.

**Pour le Comité Solidarité
Chagos La Réunion
Georges Gauvin
Alain Dreneau**

Oté

Pyé doné, shoval monté !

Zot i koné in n'afèr, mi sort lir dann in rézo sosyal, gouvèrnman i vé mète in dézyèm zourné po travaye san péyé. Oui, mé zami, san péyé... San ké lo travayèr i tounsh son larzan é lo patron i arvèrs lo larzan l'éta... L'avé déza inn : zot i rapèl lindi d'pannkote é bin so kou isi lé riskab an avoir dè. Akoz pa troi, akoz pa kat.

Dann in n'afèr konmsa gouvèrnman i pé gingn lo gou é sak la désid sa an promyé, li pé pa mazine sak i pé ariv apré. Sa i fé pans amoin so zafèr k'in sèrtin Michèl Roccard l'avé majiné pou ranplas in pé bann kotizasyon sosyal. Sa i apèl la CSG avèk lo inpozab épi lo non inpozab, avèk in poisantaz pou sak i travaye épi inn pou sak lé. Zordi ni oi bien sak i éspas : sé lo to k'oi ogmant avèk konm promès domin sé lo taks dabitasyon va bésé, pétète mèm xa siprimé.

Kroiyé moi épi fouté vou d'dan : la guèr sa lété pa prévi é la guèr sa i kout shèr. I kout shèr fé lo pti kok bataye dann moyin oryan é pi zot i koné mète lo doi dann l'angrénaz é sélo bra lé riskab pasé. Donk pou rovnir dsi bann zour travayé épi pa péyé mi trouv lé bien fasil armète in pti dsi é konm moin la di an-o la akoz pa plis. Akoz pa alarzi ankor lo baz inpozab é zot va oir ké inn dan l'ot, lo famé bès z'inpo va fini par ète in goumantasyon. Konm di lo kozman : « Pyé doné shoval monté ! » é sa sé in n'afèr dann la vi piblik épi privé sa sé in n'afèr ni koné bien.

Justin